



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

or via ePost Connect

Gatineau

Québec

K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services

professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

| | |
|--|---|
| Title - Sujet Professional Services - TBIPS 2 | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation EP597-180057/A | Amendment No. - N° modif. 008 |
| Client Reference No. - N° de référence du client 20180057 | Date 2018-04-19 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-618-32294 | |
| File No. - N° de dossier 618el.EP597-180057 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-05-03 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT | |
| F.O.B. - F.A.B. | |
| Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Laassouli(EL DIV.), Hicham | Buyer Id - Id de l'acheteur 618el |
| Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9817 () | FAX No. - N° de FAX () - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA SSI-DIRECTOR GENERAL'S OFFICE (DGO) KENT SQUARE BUILDING 2ND FL., 270 ALBERT ST. OTTAWA Ontario K1A 0S5 Canada | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

La modification 008 de la demande de proposition (DP) est soulevée pour répondre aux questions reçues des soumissionnaires et modifier la DP en conséquence.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 80 : Dans la plupart des volets (tels que 1 et 5), toutes les ressources (Effectifs obligatoires et cotés) doivent démontrer 50 % des tâches assignées à leur rôle dans le cadre de l'EDT. Dans le volet 3, seule les ressources cotées (Effectif) sont énumérées comme ayant à le faire. Devons-nous fournir 50 % des tâches de l'énoncé des travaux pour les critères d'Effectif de ressources seulement dans le volet 3?

Réponse 80 : Voir Réponse 77 contenue dans la modification n° 7 de la DP.

Question 81 : Référence : Modification n° 003, question et réponse n° 9. Bien que nous apprécions la modification afin de réduire le niveau d'effort associé à la nécessité de démontrer l'« expérience minimale dans la catégorie de ressource », il y a toujours une quantité importante de travail requis. Si les soumissionnaires ne sont plus tenus de remplir les grilles complètes, ils doivent bien sûr s'assurer que les ressources possèdent l'expérience, afin qu'ils puissent attester à cet effet. Cela exige toujours une sorte de quadrillage pour chaque ressource. Si un soumissionnaire poursuit plusieurs volets, cela pourrait signifier avoir à vérifier l'expérience de 16 à 24 ans ou plus de ressources.

Veillez confirmer que le Canada accorde une prolongation de deux (2) semaines au 3 mai 2018, afin de donner aux soumissionnaires le temps nécessaire pour confirmer l'expérience des ressources, afin que le soumissionnaire ne se retrouve pas en défaut sans le savoir.

Réponse 81 : La date de clôture a été reportée au 3 mai 2018. **Voir la modification n° 27 contenue dans la modification n° 7 de la DP.**

Question 82 : Aux changements dans la DP n°s 13 et 14, la Couronne a fourni les attestations supplémentaires qui sont pertinentes pour les exigences en matière de ressources techniques dans la DP. Veuillez confirmer que les attestations suivantes seront également acceptées, car elles sont les attestations techniques pertinentes qui traitent des compétences identiques ou semblables à celles actuellement acceptées :

- Associé possédant une certification de la technologie SAP – Administration du système (Oracle dB) avec SAP NetWeaver 7,0
- Associé possédant une certification de la technologie certifié SAP : SAP Solution Manager 7,1
- Professionnel possédant une certification des applications SAP – La modélisation et la gestion des données avec SAP BW 7,3 et BI de SAP 4,0

Réponse 82 : Les attestations demandées seront acceptées. **Voir les modifications n°s 33 et 34 de la DP ci-dessous.**

Question 83 : Étant donné le nombre élevé de demandes de soumissions actuellement en compétition, l'ampleur de la charge de travail et les critères détaillés nécessaires pour répondre à cette demande de soumissions / les volets de travail, nous demandons respectueusement une prolongation de la date de

clôture au 30 avril 2018. Cela assurera une démarche transparente et une compétition équitable, et permettra le temps nécessaire pour préparer une soumission entièrement conforme.

Réponse 83 : Voir Réponse 81 ci-haut.

Question 84 : Comme la modification n° 6 n'a pas fourni une prolongation de la date de clôture, et en raison du vaste nombre de références de clients liés aux volets de la présente demande de soumissions et le temps de coordonner avec nos clients, nous demandons une période de prolongation de la date de clôture de trois (3) semaines afin de nous fournir le montant raisonnable de temps, non seulement pour obtenir les autorisations nécessaires, mais aussi pour préparer la qualité des présentations conformes.

Réponse 84 : Voir Réponse 81 ci-haut.

Question 85 : L'appendice 1 de la pièce-jointe 2, Tableau de réponses du soumissionnaire (ressources, VT5), de logiciels / architecte d'applications ID 2-1.2 stipule que : « La ressource doit avoir de l'expérience sur un minimum de trois projets techniques en développement des architectures, des cadres et des stratégies pour l'une ou l'autre des technologies du système financier afin de répondre aux besoins opérationnels et des exigences de la demande [...] ». Pour être considérée, la ressource doit avoir travaillé sur le projet pour un minimum de six mois au cours des cinq dernières années.

Comme actuellement écrit, l'exigence ne tient pas compte de l'expérience d'une ressource sur un projet de longue date ayant une expérience de plus de 18 mois et exclut potentiellement leur plus récente expérience de projet. Compte tenu que la Couronne demande aux soumissionnaires de démontrer un minimum de 18 mois d'expérience au cours des cinq dernières années, nous recommandons que les projets d'une durée de plus de six (6) mois doivent être évalués comme équivalent à plus d'un (1) projet fondé sur la durée prolongée.

Par exemple, un projet qui a duré dix-huit (18) mois serait considéré comme l'équivalent de trois (3) projets avec aucun calcul proportionnel compte tenu du reste des périodes de moins de six (6) mois.

Réponse 85 : La demande a été examinée, mais l'exigence demeure inchangée.

Question 86 : En référence au O-1 du volet de travail n° 5, page 216, il n'y a aucune mention d'une exigence de fournir des ressources pour ce critère, ce qui est logique puisque c'est la capacité du contrat qui fait l'objet d'une évaluation pendant que la capacité du ressourcement est une exigence O-2 et tout au long de la DP. Toutefois, les soumissionnaires sont tenus de répondre à l'aide de l'annexe 1 de la pièce-jointe 2, Tableau de réponses du soumissionnaire (Contrats de référence ministériels, VT5) qui détient une exigence additionnelle relative aux ressources : 4. Démontrer que le contrat susmentionné inclut la fourniture de ressources, pour une période minimale de six mois, dans chacune des catégories de ressources suivantes : [...]

La majorité de la réponse pour la présente soumission sera fondée sur la capacité de l'entreprise et l'Effectif de réserve. Nous demandons respectueusement à la Couronne de supprimer le n° 4 de l'appendice 1 de la pièce-jointe 2, car nous croyons qu'il n'est pas conforme à l'intention des critères qui est de fournir des clients cités en référence des contrats à la Couronne, avec une valeur facturée cumulative de 5 000 000,00 \$ (canadiens, y compris les taxes) au cours des cinq dernières années de la date d'émission de la présente DP, où le soumissionnaire a été embauché pour offrir des ressources de

services professionnels de GI/TI pour appuyer le projet de mise en vigueur de SAP ERP Central Component (ECC) (version 6,0 ou ultérieure) ou de mise à niveau du système financier.

Réponse 86 : Le tableau a été corrigé. [Voir la modification n° 22 contenue dans la modification n° 7 de la DP.](#)

Question 87 : La section 4,3 Évaluation financière pour tous les volets de travail : Les points sont alloués par catégorie où des ressources de niveau 3 ont une plus grande valeur que des ressources de niveau 2 dans la plupart des volets de travail. Cela peut encourager les soumissionnaires de soumissionner des taux plus élevés pour les ressources de niveau 2 plutôt que des ressources de niveau 3, comme ils cherchent à se rapprocher de l'extrémité inférieure de la gamme médiane pour maximiser les tarifs fondés. Sur ce, nous recommandons que la Couronne ajoute ce qui suit, qui a été récemment changé dans la demande de soumissions B8926-170504/A.

La variation des taux par niveau : Où les tableaux financiers fournis par le Canada permettent différents taux fermes à être facturés pour différents niveaux d'expérience au sein de la même catégorie de ressources et de temps, pour toute catégorie de ressource et par période :

- (i) le taux de soumission pour le niveau 3 doit être le même ou plus élevé que celui de la soumission pour le niveau 2, et
- (ii) le taux de soumission pour le niveau deux doit être le même ou plus élevé que le taux de niveau 1 de la soumission.

Réponse 87 : La demande a été examinée, mais l'exigence demeure inchangée.

Question 88 : Bien que la DP a été modifiée de manière à réduire le niveau d'effort associé à la préparation de la réponse dans la modification 003, il y a encore une importante quantité de travail nécessaire dans le contexte de signer l'attestation et remplir le reste de la réponse, particulièrement pour les soumissionnaires proposant sur de multiples volets. En tant que tel, nous demandons respectueusement une prolongation de deux semaines pour développer pleinement notre réponse et saisir tous les critères.

Réponse 88 : La date de clôture a été reportée au 3 mai 2018. [Voir la modification n° 27 contenue dans la modification n° 7 de la DP.](#)

Question 89 : Au sujet du volet de travail 4 (Gestion des documents pour les services professionnels de GCDocs), nous comprenons l'exigence de veiller à ce que le soumissionnaire possède une expérience appropriée dans la gestion des contrats GCDocs, exigeant donc que le soumissionnaire démontre cette expérience en tant que fournisseur principal dans l'exigence obligatoire O-1. Nous comprenons également l'exigence de l'État d'évaluer la capacité du soumissionnaire à trouver et à fournir des ressources de consultation selon les critères cotés C-3. Dans le cas de l'exigence cotée C-3, nous ne croyons pas que le fournisseur principal devrait être tenu de prouver l'expérience de fournir des ressources avec une expertise dans OpenText Content Server. Un sous-traitant d'un entrepreneur principal qui est responsable du recrutement et de la prestation des ressources de consultation (et qui entretient une relation contractuelle directe avec les ressources de consultation) démontre la capacité de trouver et de fournir les consultants requis dans C-3. La Couronne accepterait-elle de maintenir l'exigence de premier fournisseur pour O-1, mais dans le cas de C-3, permettre au soumissionnaire d'être

un sous-traitant un fournisseur principal, à condition que le soumissionnaire puisse prouver qu'il a relation avec les ressources de consultant et que cet enchérisseur était responsable de leur approvisionnement.

Réponse 89 : Voir la réponse n° 40 contenue dans la modification n° 5 de la DP.

Question 90 : Exigence ministérielle O-1 est démontré à l'aide de l'annexe 1 de la pièce-jointe 2, Tableau de réponses du soumissionnaire (Contrats de référence ministériels, VT5). À l'article 4 de ce tableau, un nouvel élément de l'exigence est introduit demandant la démonstration de la fourniture de ressources dans les catégories énumérées ci-après. Veuillez confirmer que, étant donné les soumissionnaires sont autorisés à utiliser des contrats non-gouvernementaux de répondre à O-1, le Canada acceptera des ressources dans des catégories semblables à ces titres précis des SPICT. Comme c'est pratique courante, « similaire » sera définie comme au moins 50 % des tâches énumérées dans la description du rôle des SPICT.

Réponse 90 : Le tableau a été corrigé. Voir la modification n° 22 de la DP contenue dans la modification n° 7.

Question 91 : Volet de travail 5 – Critères d'évaluation des ressources – Chef de projet sénior. Attestations C2-1. L'État pourrait-il inclure la certification PMP dans la liste pour le Chef de projet?

Réponse 91 : Oui, la certification PMP sera acceptée pour le Chef de projet de la catégorie seulement. Voir les modifications n°s 33 et 34 de la DP ci-dessous.

Question 92 : Concernant : L'appendice 1 de la pièce-jointe 2, Tableau de réponses du soumissionnaire (Contrats de référence ministériels, WS5). Une justification est requise pour l'information qui est saisie dans ce tableau?

Réponse 92 : Comme indiqué dans O-1, le soumissionnaire doit remplir l'appendice 1 de la pièce-jointe 2, Tableau de réponses du soumissionnaire pour chaque contrat mentionné pour démontrer la conformité. Le Canada se réserve le droit de procéder à des vérifications des références pour confirmer les renseignements fournis dans la réponse à la demande de soumissions.

Question 93 : Bien que nous ne comprenons que le niveau d'effort a été réduit pour les ressources, il reste encore beaucoup de détails requis. De plus, il existe quelques autres DP volumineux qui sont dûs à peu près en même temps. Nous demandons une prolongation de deux semaines pour nous permettre de préparer une réponse de qualité.

Réponse 93 : Voir Réponse 81 ci-haut.

Question 94 : L'exigence cotée C-2 dans le volet de travail 3 évalue l'attestation de Microsoft Certified Partner au statut d'or ou d'argent. Pouvez-vous confirmer que, pour atteindre 100 points, Microsoft Certified Partner doit être dans CRM en particulier? L'exigence affirme actuellement que la preuve de « statut de niveau or » doit être fournie pour atteindre 100 points qui peut signifier qu'un soumissionnaire avec une attestation de niveau or dans une technologie non-pertinente peut atteindre tous les points cotés, pourvu qu'ils ont un système de CRM au niveau argent. Est-ce que le Canada pourrait accepter de changer ce libellé pour indiquer « statut de niveau or dans CRM » et « statut de niveau argent dans CRM »?

Réponse 94 : Oui, comme il est indiqué selon l'exigence; « le soumissionnaire doit démontrer que la personne est un partenaire de Microsoft avec compétence en CRM (niveau argent ou or). »

Question 95 : Il est à noter qu'il y a des écarts par rapport à la LOL N0000C - ITAC à la section 7.18 Limitation de responsabilité - Responsabilité civile (b) (iii)

- Chacune des parties est responsable de tout dommage direct résultant de tout manquement à la confidentialité en vertu du contrat (selon le N0000C - LAC de l'ACTI, ce sont «ses» et non «tous»). Chacune des parties est également responsable de tous les dommages indirects, spéciaux ou consécutifs à l'égard de toute (NOLC - ITAC LOL, devrait être «son» au lieu de «toute») divulgation non autorisée des secrets commerciaux de l'autre partie (ou un tiers fourni par une partie à une autre en vertu du contrat) relatif aux technologies de l'information.

Selon l'autorité contractante pour les SP / SP des SPICT, il a été confirmé que le contenu Web et le document publié refléteraient le langage standard de l'ACTI pour assurer la cohérence. Est-ce que l'État pourrait mettre à jour le libellé de la norme N0000C - ITAC LOL?

Réponse 95 : La DP a été révisée. [Voir la modification n° 35 de la DP ci-dessous.](#)

Question 96 : Dans le volet de travail 3, l'exigence C-5.3 (Effectif de la grille des ressources) demande au soumissionnaire de démontrer que la ressource proposée a effectué au moins 50 % des tâches de l'énoncé des travaux pertinents à leur catégorie de ressource, tandis que C-4.2 (l'expérience Dynamics des ressources identifiées dans la grille) n'a pas besoin de ce niveau de détail. L'État peut-il confirmer que cette incohérence est une erreur et que nous ne devons pas démontrer 50 % de l'énoncé des tâches pour C-5.3, puisque nous sommes attestons déjà que la ressource possède le niveau d'expérience requis dans cette catégorie dans la première exigence de chaque grille de ressources, puisque cela irait à l'encontre des amendements précédents de la Couronne visant à réduire le niveau d'effort inhabituel associé à la démonstration de la solidité de l'effectif?

Réponse 96 : C-4.2 est exact. C-5.2 a été corrigé pour supprimer la démonstration de référence de 50% des tâches. [Voir la modification n° 36 de la DP ci-dessous.](#)

Question 97 : Dans le volet de travail 3, Exigence C-4.2 (l'expérience Dynamics des ressources identifiées dans la grille) exige que la ressource ait travaillé sur des projets pendant au moins six mois au cours des cinq dernières années alors que la même exigence d'expérience d'intégration n'inclut pas cette limite. La Couronne peut-elle confirmer s'il s'agit d'une erreur et supprimer la limite de cinq ans de C-4.2?

Réponse 97 : C-4.2 est exact. C-5.2 a été corrigé afin d'inclure l'exigence que les projets aient été réalisés au cours des cinq dernières années. [Voir la modification n° 36 de la DP ci-dessous.](#)

AMENDEMENT DE LA DP

33. À la pièce-jointe 2, Critères d'évaluation des soumissions, volet de travail 5 – Services professionnels des systèmes financiers, C-2 Expérience des ressources de l'ECC de SAP

SUPPRIMER :

| | |
|--------------|---|
| C-2.1 | <p>Certification</p> <p>La ressource désignée détient l'une des certifications techniques SAP suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expert-conseil en technologie possédant une certification SAP NetWeaver, SAP Security; • Certification en Comptabilité financière (FI) de SAP à la suite d'une formation théorique; • Certification en Gestion du matériel (MM) de SAP; • Certification en Comptabilité financière (FI) de SAP; • Certification en Gestion de projets (PS) de SAP; • Certification en Contrôle de gestion (CO) de SAP; • Certification en Comptabilité budgétaire (FM) de SAP; • Certification en Ressources humaines (HR) de SAP. • SAP NetWeaver Business Warehouse; • SAP NetWeaver Business Intelligence; • Portail SAP NetWeaver; • SAP NetWeaver ABAP; • SAP Business Objects; • SAP DE BASE; • Consultant possédant une certification en SAP Business Warehouse p.c. 3,5; • Consultant possédant une certification en SAP Business Warehouse (BW/BI); • Associé en développement possédant une certification SAP – ABAP avec SAP NetWeaver 7,0; • Associé possédant une certification en développement SAP – Business Intelligence de SAP NetWeaver 7,0; • SAP NetWeaver 2004s – Échange d'infrastructure et d'intégration; • Délégué possédant une certification en demandes SAP – Business Intelligence (BI) de SAP NetWeaver 7,0; • Consultant possédant une certification en SAP NetWeaver 2004s – Business Intelligence 7,0; • Associé possédant une certification en développement SAP – ABAP NetWeaver 7,31; • Certification des ventes (SD) de SAP; • Consultant possédant une certification en demandes de SAP ABAP/4 Workbench; • Consultant possédant une certification en technologie de la sécurité SAP; • Associé possédant une certification en technologie – Autorisation et vérification SAP. |
|--------------|---|

INSÉRER :

| | |
|--------------|--|
| C-2.1 | <p>Certification</p> <p>La ressource désignée détient l'une des certifications techniques SAP suivantes :</p> |
|--------------|--|

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Expert-conseil en technologie possédant une certification SAP NetWeaver, SAP Security;• Certification en Comptabilité financière (FI) de SAP à la suite d'une formation théorique;• Certification en Gestion du matériel (MM) de SAP;• Certification en Comptabilité financière (FI) de SAP;• Certification en Gestion de projets (PS) de SAP;• Certification en Contrôle de gestion (CO) de SAP;• Certification en Comptabilité budgétaire (FM) de SAP;• Certification en Ressources humaines (HR) de SAP.• SAP NetWeaver Business Warehouse;• SAP NetWeaver Business Intelligence;• Portail SAP NetWeaver;• SAP NetWeaver ABAP;• SAP Business Objects;• SAP DE BASE;• Consultant possédant une certification en SAP Business Warehouse p.c. 3,5;• Consultant possédant une certification en SAP Business Warehouse (BW/BI);• Associé en développement possédant une certification SAP – ABAP avec SAP NetWeaver 7,0;• Associé possédant une certification en développement SAP – Business Intelligence de SAP NetWeaver 7,0;• SAP NetWeaver 2004s – Échange d'infrastructure et d'intégration;• Délégué possédant une certification en demandes SAP – Business Intelligence (BI) de SAP NetWeaver 7,0;• Consultant possédant une certification en SAP NetWeaver 2004s – Business Intelligence 7,0;• Associé possédant une certification en développement SAP – ABAP NetWeaver 7,31;• Certification des ventes (SD) de SAP;• Consultant possédant une certification en demandes de SAP ABAP/4 Workbench;• Consultant possédant une certification en technologie de la sécurité SAP;• Associé possédant une certification en technologie – Autorisation et vérification SAP.• Associé technologique possédant une certification en SAP - Administration du système (Oracle DB) avec SAP NetWeaver 7,0• Associé technologique possédant une certification en SAP : SAP Solution Manager 7,1• Professionnel d'application possédant une certification en SAP - Modélisation et gestion des données avec SAP BW 7,3 et SAP BI 4,0• Professionnel en Gestion de projets (PGP), Project Management Institute (PMI) - s'applique uniquement au Gestionnaire de projets aux catégories de ressources (niveau 3) ERP financier |
|--|---|

34. À la pièce-jointe 2, Critères d'évaluation des soumissions, volet de travail 5 - Systèmes financiers des services professionnels, C-3 (Effectif des systèmes financiers SAP)

SUPPRIMER :

| | |
|--------------|---|
| C-3.2 | <p>Certification</p> <p>La ressource désignée détient l'une des certifications techniques SAP suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expert-conseil en technologie possédant une certification SAP Netweaver, SAP Security; • Certification en Comptabilité financière (FI) de SAP à la suite d'une formation théorique; • Certification en Gestion du matériel (MM) de SAP; • Certification en Comptabilité financière (FI) de SAP; • Certification en Gestion de projets (PS) de SAP; • Certification en Contrôle de gestion (CO) de SAP; • Certification en Comptabilité budgétaire (FM) de SAP; • Certification en Ressources humaines (HR) de SAP. • SAP NetWeaver Business Warehouse; • SAP NetWeaver Business Intelligence; • Portail SAP NetWeaver; • SAP NetWeaver ABAP; • SAP Business Objects; • SAP DE BASE; • Consultant possédant une certification en SAP Business Warehouse p.c. 3,5; • Consultant possédant une certification en SAP Business Warehouse (BW/BI); • Associé possédant une certification en développement SAP – ABAP avec SAP NetWeaver 7,0; • Associé possédant une certification en développement SAP – Business Intelligence de SAP NetWeaver 7,0; • SAP NetWeaver 2004s – Échange d'infrastructure et d'intégration; • Délégué possédant une certification en demandes SAP – Business Intelligence (BI) de SAP NetWeaver 7,0; • Consultant possédant une certification en SAP NetWeaver 2004s – Business Intelligence 7,0; • Associé possédant une certification en développement SAP – ABAP NetWeaver 7,31; • Certification des ventes (SD) de SAP; • Consultant possédant une certification en demandes de SAP ABAP/4 Workbench; • Consultant possédant une certification en technologie de la sécurité SAP; • Associé possédant une certification en technologie - Autorisation et vérification SAP. |
|--------------|---|

INSÉRER :

| | |
|--------------|---|
| C-3.2 | <p>Certification</p> <p>La ressource désignée détient l'une des certifications techniques SAP suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expert-conseil en technologie possédant une certification SAP Netweaver, SAP Security; • Certification en Comptabilité financière (FI) de SAP à la suite d'une formation théorique; • Certification en Gestion du matériel (MM) de SAP; • Certification en Comptabilité financière (FI) de SAP; |
|--------------|---|

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Certification en Gestion de projets (PS) de SAP; • Certification en Contrôle de gestion (CO) de SAP; • Certification en Comptabilité budgétaire (FM) de SAP; • Certification en Ressources humaines (HR) de SAP. • SAP NetWeaver Business Warehouse; • SAP NetWeaver Business Intelligence; • Portail SAP NetWeaver; • SAP NetWeaver ABAP; • SAP Business Objects; • SAP DE BASE; • Consultant possédant une certification en SAP Business Warehouse p.c. 3,5; • Consultant possédant une certification en SAP Business Warehouse (BW/BI); • Associé possédant une certification en développement SAP – ABAP avec SAP NetWeaver 7,0; • Associé possédant une certification en développement SAP – Business Intelligence de SAP NetWeaver 7,0; • SAP NetWeaver 2004s – Échange d'infrastructure et d'intégration; • Délégué possédant une certification en demandes SAP – Business Intelligence (BI) de SAP NetWeaver 7,0; • Consultant possédant une certification en SAP NetWeaver 2004s – Business Intelligence 7,0; • Associé possédant une certification en développement SAP – ABAP NetWeaver 7,31; • Certification des ventes (SD) de SAP; • Consultant possédant une certification en demandes de SAP ABAP/4 Workbench; • Consultant possédant une certification en technologie de la sécurité SAP; • Associé possédant une certification en technologie - Autorisation et vérification SAP. • Associé technologique possédant une certification en SAP - Administration du système (Oracle DB) avec SAP NetWeaver 7,0 • Associé technologique possédant une certification en SAP : SAP Solution Manager 7,1 • Professionnel d'application possédant une certification en SAP - Modélisation et gestion des données avec SAP BW 7,3 et SAP BI 4,0 • Professionnel en Gestion de projets (PGP), Project Management Institute (PMI) - s'applique uniquement au Gestionnaire de projets aux catégories de ressources (niveau 3) ERP financier |
|--|--|

35. À la Partie 7 – article 7,18 Limitation de la responsabilité – Gestion de l'information / technologie de l'information

SUPPRIMER : article 7.18.(b).(iii)

INSÉRER : (iii) chacune des parties est responsable de tous les dommages directs découlant de ses manquements à l'obligation de confidentialité en vertu du contrat. Chacune des parties est également responsable de tous les coûts indirects, spéciaux ou consécutifs subis relativement à sa divulgation non autorisée de secrets commerciaux de l'autre partie (ou des secrets industriels de tiers fournis par une partie à l'autre dans le cadre du contrat) liés à la technologie de l'information.

36. À la pièce-jointe 2, Critères d'évaluation des soumissions, le volet de travail 3 Services professionnels de gestion de cas, C-5 Effectif

SUPPRIMER :

| | | | | |
|--------------|--|-----------|---|--|
| R-5.3 | <p>Expérience de l'intégration</p> <p>La ressource désignée possède de l'expérience de l'intégration du système Dynamics à d'autres systèmes, comme suit :</p> <p>a) SharePoint b) SAP c) Systèmes de bases de données d) Systèmes de portails e) OpenText Content Server</p> <p>Pour que sa candidature soit prise en compte, la ressource doit avoir travaillé au projet pendant au moins six mois.</p> <p>Remarque : Des projets distincts peuvent être fournis pour démontrer son expérience de l'intégration de chaque type de système.</p> | 15 | <p>Maximum de 15 points, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 points – Pour chaque intégration des systèmes démontrée (maximum de 3) | <p>Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource désignée a effectué au moins 50 % des tâches associées à la catégorie de ressource pertinente (tel qu'il est décrit dans l'énoncé des travaux, section 3).</p> |
|--------------|--|-----------|---|--|

INSÉRER :

| | | | | |
|--------------|---|-----------|---|---|
| C-5.3 | <p>Expérience de l'intégration</p> <p>La ressource désignée possède de l'expérience de l'intégration du système Dynamics à d'autres systèmes, comme suit :</p> <p>f) SharePoint g) SAP h) Systèmes de bases de données i) Systèmes de portails j) OpenText Content Server</p> <p>Pour que sa candidature soit prise en compte, la ressource doit avoir travaillé au projet pendant au moins six mois pendant les cinq dernières années.</p> <p>Remarque : Des projets distincts peuvent être fournis pour démontrer son expérience de l'intégration de chaque type de système.</p> | 15 | <p>Maximum de 15 points, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 points – Pour chaque intégration des systèmes démontrée (maximum de 3) | <p>Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource désignée a effectué au moins 50 % des tâches associées à la catégorie de ressource pertinente (tel qu'il est décrit dans l'énoncé des travaux, section 3).</p> |
|--------------|---|-----------|---|---|

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.